

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2026 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section langues vivantes étrangères : allemand, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Elisabeth ROTHMUND
Professeure des universités

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Tristan COIGNARD
Professeur des universités

Académie de BORDEAUX

Membres du jury

M. Nicolas BATTEUX
Maître de conférences

Académie de NANCY-METZ

M. Adrien DEJEAN
Professeur agrégé

Académie de PARIS

Mme Valérie DUBSLAFF
Maîtresse de conférences

Académie de RENNES

M. Bruno FAUX
Professeur de chaire supérieure

Académie de BORDEAUX

Mme Laure GAUTHEROT
Maîtresse de conférences

Académie de PARIS

Mme Lucie HOUX-GUENZET
Professeure agrégée

Académie d'ORLEANS-TOURS

M. Philipp JONKE
Maître de conférences

Académie de DIJON

M. Michel LEFEVRE
Professeur des universités

Académie de MONTPELLIER

Mme Delphine PASQUES
Professeure des universités

Académie de PARIS

Mme Liubov PATRUKHINA
Maîtresse de conférences

Académie de TOULOUSE

M. Stéphane PESNEL
Maître de conférences

Académie de PARIS

Mme Natacha RIMASSON FERTIN
Professeure des universités

Académie de GRENOBLE

Mme Anne ROEHLING
Professeure de chaire supérieure

Académie de PARIS

Mme Maiwenn ROUDAUT
Professeure des universités

Académie de NANTES

M. Ferdinand SCHLIE
Professeur agrégé

Académie de NORMANDIE

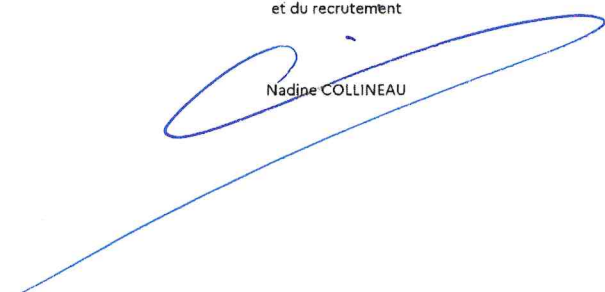
Mme Sibylle SCHUBERT
Professeure agrégée

Académie de NICE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 19 janvier 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement



Nadine COLLINEAU